CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E70964** **VALABLE JUSQU'AU** **20/10/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1989

Raison sociale : VANOVERSCHELDE JEAN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 15/07/2026

Capital : 0

52 RUE DE L'ABBE COULON
59250 HALLUIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM LILLE 350 232 195 00015

Siret : 350 232 195 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3007353

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 192400060

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 192400060

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 20 46 90 73 **Fax :**

Portable : 06 71 70 94 85

Responsabilité légale :
VANOVERSCHELDE JEAN CHARLES CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : vanoverschelde.ets@wanadoo.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 379 571 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	23/07/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	21/10/2024
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	4	23/07/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 17:02

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E70964** **VALABLE JUSQU'AU** **20/10/2027**

ÉDITÉ LE **20/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1989
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 15/07/2026
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **350 232 195 00015**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 3007353
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 192400060
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 192400060
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **VANOVERSCHELDE JEAN**

52 RUE DE L'ABBE COULON
59250 HALLUIN

Téléphone : 03 20 46 90 73 **Fax :**
Portable : 06 71 70 94 85

Site Internet :
E-mail : vanoverschelde.ets@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
VANOVERSCHELDE JEAN CHARLES CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	23/07/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 17:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.